



Groupe d'Action Locale  
Avallonnais

**Compte-rendu consultation écrite, rectificatif**  
Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Avallonnais  
Mercredi 10 juillet 2019

Une consultation écrite du Comité de Programmation du GAL Avallonnais a été lancée le 24 juin 2019 à 13 heures 50. Une erreur s'étant glissée dans la présentation du budget une deuxième consultation a été nécessaire.

Cette deuxième consultation a été lancée le mercredi 10 juillet 2019 à 9h27 afin de solliciter l'avis du Comité de Programmation concernant le dossier « Voyages d'étude des élus 2018 », porté par le PETR du Pays Avallonnais. Seuls les membres du collège privé sont donc appelés à se prononcer.

Conformément au Règlement Intérieur du Comité de Programmation les e-mails sont envoyés avec accusé de réception et un délai de 5 jours francs (non compris la date d'envoi du mail) est donné aux membres pour apporter une réponse, soit le 16 juillet 2019 à 24h.

Les e-mails de consultation comportaient deux pièces jointes : une fiche récapitulative du dossier et la grille de sélection faisant paraître une note de 10 sur 12, la note minimale étant 8.

Plan de financement validé :

DEPENSES	MONTANT	RESSOURCES	MONTANT	%
Transport minibus	1 332,22	FEADER	4 724,77	60 %
Hôtellerie/restauration	4 578,30	PETR autofinancement	3 141,60	40 %
Prestations organisation sur place	1 955,85			
<b>TOTAL</b>	<b>7 866,37 euros</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 866,37 euros</b>	<b>100 %</b>

Certaines dépenses n'étant pas éligibles, l'aide LEADER est minorée.

Les contributions des membres du **collège privé** sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Membre	Qualité	Date / heure réponse	Contenu	Nombre de vote
BARBARO	Titulaire	10/07/2019 à 9h42	Abstention	
DESRUELLES Hervé	Suppléant M. Barbaro	10/07/19 à 21h05	Avis favorable	
NAULOT François-Xavier	Titulaire	16/07/2019 à 10h35	Avis favorable	1
CASSIN Gilbert	Titulaire	14/07/2019 à 9h56	Avis favorable	1
OUVARD Jacques	Suppléant M. Cassin	15/07/2019 à 18h01	Avis favorable	
BORSATO Arlette	Titulaire	15/07/2019 à 9h17	Avis favorable	1
BAKRY Annick	Titulaire	12/07/2019 à 9h45	Avis favorable	1
MARCHAND Jérôme	Titulaire	16/07/2019 à 9h52	Avis favorable	1
DA SILVA Manuel	Suppléant M Marchand	11/07/2019 à 19h08	Avis défavorable	

Conformément au Règlement Intérieur, lorsque les accusés de réception sont notifiés, la réponse du membre est considérée comme effective et validant la proposition soumise.

Ont été reçus 5 avis favorables et 1 abstention.

En conclusion le Comité de Programmation **VALIDE** la programmation du projet « Voyage d'étude des élus 2018 » avec 5 voix sur 6.

Le Président du GAL Avallonnais  
Pascal GERMAIN

